CONTRAT D'ENGAGEMENT SOLIDAIRE - PANIER D'OEUFS

AMAP MONBIOPANIER

Le présent contrat est signé entre :
Chaque consom'acteur dont les coordonnées figurent dans le document en annexe
Ci-après dénommé le consom'acteur.
D'une part,
Et,
Monsieur : **COLLOMB Lionel, Producteur d'œufs et périodiquement de viande**
N° d'immatriculation : **FR48013697700018** ; N° de certificat bio : **38/60530/480780**
Statut juridique : **Affaire personnelle exploitant agricole**
Résidant : **847, Le Maron - 38300 Maubec**
Ci-après dénommé le producteur d'autre part .

Article 1 : L'objet du contrat

Le présent contrat a pour objet de déterminer les modalités et les conditions de l'engagement des parties signataires du présent contrat en vue- Soutenir l'exploitation agricole de Monsieur : COLLOMB Lionel
- Fournir au consom'acteur des œufs biologiques de qualité
Le tout dans le respect du texte et de l'esprit de la Charte des Amap.

Article 2 : Engagement du Producteur

Conformément à la Charte des AMAP, le Producteur s'engage à fournir au consom'acteur des produits de qualité en termes gustatif et sanitaire et issus d'une exploitation respectueuse de la nature et de l'environnement.
Il s'engage à livrer des boîtes d'oeufs aux livraisons prévues pendant la durée du contrat (cf article 4).
Dans le cas de vente de produits ne provenant pas de son exploitation il s'engage à prévenir au préalable le consom'acteur.
La livraison s'effectue à/au (adresse) .parking gratuit derrière la gare de Bourgoin-jallieu.
Le lieu est couvert par l'assurance contractée par le réseau alliance. Le producteur s'engage à être régulièrement présent au moment des livraisons et à être transparent et disponible pour discuter avec les consom'acteurs de la vie de la ferme

Article 3 : Engagement du consom'acteur

Le consom'acteur s'engage à respecter la Charte des AMAP.
Il s'engage à récupérer ses paniers aux moments de leurs livraisons.
Il s'engage à payer, par avance, l'ensemble des paniers de la saison.
Il s'engage à réaliser au moins 2 fois pendant la durée du contrat une permanence
Conformément à la Charte des AMAP, le consom'acteur accepte les risques liés aux aléas de la production.

Article 4 : Durée du contrat

Le contrat court du **07/11/2019 au 30/04/2020** correspondant à 22 livraisons soit avec 1 livraison hebdomadaire :

- Pas de livraison
  - le 26/12/2019 (semaine 52)
  - le 02/01/2020 (semaine 1)
  - le 09/04/2020 (semaine 15)
  - le 23/04/2020 (semaine 17)

Article 5 : Contenu et prix du panier

Le panier contient des oeufs de l'exploitation et de saison.

5.1. Choix du panier

Le consom'acteur s'engage :

- ✓ Soit pour un panier de 6 œufs à 2,4 euros.
- ✓ Soit pour un panier de 9 œufs à 3,6 euros.
- ✓ Soit pour un panier de 12 œufs à 4,8 euros.

5.2. Modalités de paiement

Le consom'acteur émet t un chèque correspondant au prix cumulé de l'ensemble des paniers qui lui sont destinés *à l'ordre suivant :…Lionel Collomb.*

Article 6 : Absences

6.1 Absences imprévues

Dans le cas d'un adhérent ne venant pas chercher son panier, le panier sera alors perdu et redistribué aux personnes présentes en fin de distribution (notamment les personnes assurant celle-ci). En aucun cas le producteur ne reprend ou ne rembourse le panier.

6.2 Options : Absences prévues

- ✓ *Côté producteur :*

Le producteur peut prévoir des dates de non livraison, indiquées dans les contrats.

Il est possible de déterminer un nombre de livraisons en début de période, et de caler les dates de vacances en cours d'année, en avertissant les consom'acteurs au minimum 2 semaines en avance.

- ✓ *Côté consom'acteur :*

Joker et double-panier: en prévenant à l'avance et en accord avec le producteur, le consom'acteur peut annuler un panier à une date et récupérer un panier double à une date convenue. Il n'y a donc pas de modification de volume sur la commande de départ.

Article 7 : Rupture anticipée du contrat

Cas de non-respect des termes du contrat :

En cas de non-respect des termes du contrat d'engagement par l'une ou l'autre des parties, le présent contrat pourra être rompu après un préavis de 2 mois.

Le producteur s'engage à livrer les paniers dus durant la période de préavis. Par ailleurs, les sommes correspondant à la période ultérieure au préavis sont restituées au consom'acteur.

Option : Cas de force majeure

Le contrat ne peut être résilié par le consom'acteur qu'en cas de force majeure avérée (déménagement, changement non prévisible et conséquent de la composition de la famille ou de la situation sociale).

Il ne peut être résilié par le producteur qu'en cas de force majeure avérée (perte de l'exploitation, changement important de la situation familiale entraînant une impossibilité de production.)

Si la rupture intervient du fait du consom'acteur, il pourra proposer à une personne de son choix de lui succéder au présent contrat dans ses droits et obligations, avec l'accord du producteur.

Si le consom'acteur ne peut proposer de successeur, les sommes versées correspondant à la période de préavis restent acquises au producteur. Les sommes correspondant à la période ultérieure au préavis sont restituées au consom'acteur.

En cas de force majeure par l'une ou l'autre des parties, le présent contrat pourra être rompu après un préavis de 3 semaines.

Le producteur s'engage à livrer les paniers dus durant la période de préavis. Par ailleurs, les sommes correspondant à la période ultérieure au préavis sont restituées au consom'acteur.

Article 8 : Litiges

En cas de litige relatif à l'application ou à l'interprétation du présent contrat d'engagement, il sera fait appel, en premier lieu, à la médiation du Réseau des AMAP Auvergne-Rhône-Alpes ou d'Alliance PEC Isère ou Alliance PEC Savoie.

En cas d'échec de la médiation, l'article 7 du présent contrat d'engagement s'appliquera de plein droit.

Les tribunaux compétents de Bourgoin-Jallieu pourront alors connaître de tout litige persistant.

Article 9 : Annexes et avenants

Les annexes et avenants à la présente convention en font partie intégrante.

Fait à ..... en 2 exemplaires originaux le .... / .... / ....

Annexe

Nom et Prénom du consom'acteur	Adresse et code postal	Type et prix du panier	Nbre de livraisons	Coût total contrat	Num de chèques	Signature du consom'acteur	Signature du producteur

Annexe

Nom et Prénom du consom'acteur	Adresse et code postal	Type et prix du panier	Nbre de livraisons	Coût total contrat	Num de chèques	Signature du consom'acteur	Signature du producteur

Annexe

Nom et Prénom du consom'acteur	Adresse et code postal	Type et prix du panier	Nbre de livraisons	Coût total contrat	Num de chèques	Signature du consom'acteur	Signature du producteur

Annexe

Nom et Prénom du consom'acteur	Adresse et code postal	Type et prix du panier	Nbre de livraisons	Coût total contrat	Num de chèques	Signature du consom'acteur	Signature du producteur